

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Secrétariat général

Décision du 9 juin 2015 portant désignation des représentants du personnel, membres du bureau de la commission ministérielle pour la formation professionnelle

NOR : DEVK1513375S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité,

Vu l'arrêté du 3 janvier 2013 portant création d'une commission ministérielle pour la formation professionnelle ;

Vu la décision du 30 mars 2015 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel entre les organisations syndicales au sein du bureau de la commission ministérielle pour la formation professionnelle instituée au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité ;

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

Décident :

Article 1^{er}

Sont désignés à la commission ministérielle pour la formation professionnelle en qualité de représentant(e)s du personnel :

Organisation CGT

Membres titulaires

M. Yvan Candé.
M. Willy Garing.
Mme Bernadette Streiff.

Organisation FO

Membres titulaires

M. Gérard Costil.
M. Dominique Delaunay.
M. Sébastien Kuhn.

Organisation UNSA

Membres titulaires

M. Dominique Botta.
M. Laurent Fallourd.

Organisation CFDT

Membres titulaires

M. Jean-Pascal Guillemet.
Mme Isabelle Rousseau.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité.

Fait le 9 juin 2015.

Pour les ministres et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
F. CAZOTTES